


Elaboration du SCoT Pays Loire Beauce	
Dates : Mardi 30 juin 2015	
Lieu : Bricy	
Ateliers du PADD – plénière de présentation	
Rédacteur : antea group	

Personnes présentes :

Commune/Structures	Nom du participant
CAVE 45	TAVANIER Laure
—	CIVIDINO Hugué
—	TAVANIER Isabelle
MESSAS	DUPONT Harry
ST PERAY LA COLOMBE	J.B. VALLOT
CA 45	DAUDIN Jean
PARAY	
PATAY	PINET boubi
CHAMBY	RADELO Michel
FAY GAUW	Michel
Le Baudou	Bihay Jean-Pol
LE BARDOU	M. de HANICHAU
Jouy & Pohan	Sauzet Michel
St Léger la Pl.	BEURIEUX
St Léger la Pl.	LAURAY Françoise
St Léger la Pl.	Christine Soit

Commune/Structures	Nom du participant
Direction Académie Éducation nationale	GABERT Pierre
Châtigny	JOLIBERT Hubert
Villorceau	GODIN Sébastien
Beaugency	François MAUDUIT
Boulay les Baues	Pascalie PÉRIÈRE
CC Beauce Orançais	Michel BRANTON
TRIGNAY	C. SOUCHET
CHCVILLY	B. FOMER
CRAVANT	C. PÉLASSI
CRAVANT	Serge U. BÉLIER
CRAVANT	François MAILLARD
CCCB	Yves FLOUQUET
Saint-Ay	F. WILLETIER
Caloch	A. CHIFFOLEAU
Pays Dunois SCoT	T. DESIRE

Commune/Structures	Nom du participant
COULMIERS	DESSEMOND
DREAL	BACHREMENT Sateira
SAPER	HERVET Mathias
Erdf	CHARBONNEZ
MSL	Paul MARTIN
MSL	NAUET Emeline
Chaisy	DURAND JP

Commune/Structures	Nom du participant
SOUGY	POURADIER Serge
Rogier en Beauce	POMMIER Michel
DDT / SUADT	Michel Sobib.
ARTENAY-PRAY GENDARMERIE	Adric LAITNEY
Hain Bray	PEROCHON
QUINTIN volume SAFER	
ARTENAY	Sudin Pascal
Pays de Beauce HANSIE Amend	
Chaisy	Rousseau olivier
Agglo	Jane ASSAERIEU
Chambre d'Agriculture Loire	David Hebr
CHARSONVILLE	Bruno Vivier
LAULY CHAYE	FROUJ J.P
Efields en Beauce	Gauchard Christa

# Ordre du jour :

## 1.1 Déroulé de la matinée

- ▶ 08h45-9h00 : Accueil
- ▶ 9h00 - 9h05 : Mot du Président
- ▶ 9h05 – 09h45 :
  - Présentation de la démarche du PADD
  - Scénarios possibles d'évolution
  - Réponses possibles et leviers d'actions (guide pédagogique d'accompagnement de la procédure des SCoT par le CAUE 45)
- ▶ 10h00 – 12h00 : Ateliers
- ▶ 12h15 – 13h00 : Restitution par les rapporteurs des ateliers
- ▶ 13h00 -13h15 : Clôture

## 1.2 Mot du Président

- ▶ Rappel du contenu d'un SCoT (Cf. Power Point de Présentation)
- ▶ Rappel de la hiérarchie des normes (Cf. Power Point de Présentation)
- ▶ Rappel du contenu d'un SCoT (Cf. Power Point de Présentation)

## 1.3 Vers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable : présentation du contenu d'un PADD dans un SCoT

« Clé de voûte et cœur » du SCoT, le PADD exprime le projet de développement du territoire décidé par les élus et partagé avec la population. Dans ce document assorti d'une ou de plusieurs cartes, est établi et spatialisé la philosophie générale d'aménagement et de structuration du territoire pour les vingt ans à venir.

Pour ce faire, le PADD définit des objectifs chiffrés de création de logements et de consommation d'espaces. Il détermine des secteurs préférentiels de renouvellement urbain et d'urbanisation mais également d'implantation d'équipements et de commerces. Il prévoit des orientations en matière de développement économique, d'équipements numériques, de protection des paysages, des continuités écologiques, des espaces agricoles ou forestiers et de préservation de la ressource telle que l'eau.

Ces objectifs et ses orientations sont déterminés à l'appui des résultats du diagnostic. Ceux-ci ont notamment permis de déterminer et d'identifier ce qui doit être valorisé et les axes de développement intéressants pour exploiter les potentialités du territoire et répondre aux sujets préoccupants.

L'élaboration du PADD va être ponctuée par une session d'ateliers et des actions de concertation, nécessaires à la co-construction des orientations et objectifs du SCoT et à leur partage avec la population. Cette phase se conclura par le débat sur les orientations du PADD en Comité Syndical.

Rappel des apports de la phase de diagnostic (Cf. Power Point de Présentation)

- ▶ Mettre en mouvement les acteurs d'un territoire pour la formalisation d'un projet et partager un langage commun ;
- ▶ Identifier les atouts, les handicaps, les menaces et les opportunités ;
- ▶ Identifier les besoins issus des dynamiques territoriales ;
- ▶ Identifier les sensibilités environnementales, les contraintes et les potentialités ;
- ▶ Identification et territorialisation des enjeux d'aménagement et de développement ;
- ▶ Identifier des axes de développement intéressants pour exploiter les potentialités du territoire et répondre aux sujets préoccupants.

Rappel du principe du PADD « clé de voute du SCoT »

- ▶ Il exprime le projet de développement du territoire décidé par les élus et partagé avec la population. Il réunit et fédère l'ensemble des volontés autour d'un fil conducteur
- ▶ Il fixe des grands objectifs et les décline en orientations. De ses orientations découleront les prescriptions du D.O.O ou les préconisations
- ▶ Il n'est pas prescriptif mais doit être élaboré de façon rigoureuse car toute modification entraîne la révision du SCoT

Rappel du contenu du PADD du SCoT :

- ▶ Un fil conducteur ;
- ▶ Une stratégie identifiée déclinée en grandes orientations ;
- ▶ Les représentations graphiques illustrant le projet de territoire.

## 1.4 Rappel des grands enjeux du territoire et de leur spatialisation

- ▶ (Cf. Power Point de Présentation)

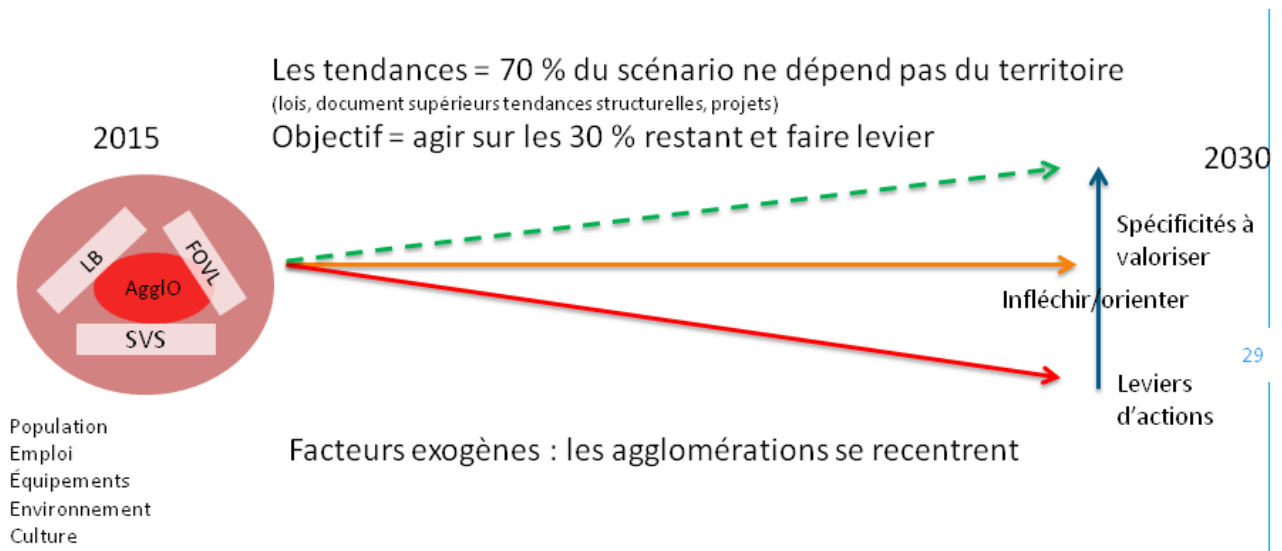
## 1.5 Présentation des scénarii d'évolution, base de travail à la réflexion en ateliers

2 scénarii comme base de travail et de réflexion :

- ▶ **Le scénario « au fil de l'eau » - Opportuniste et concurrentiel :**
  - qui repose sur le prix du foncier et des logements, l'attractivité paysagère, la disponibilité, l'accessibilité ;
  - Un scénario qui s'essouffle (stabilisation démographique, vieillissement) et qui présente des risques (pertes de centralité, précarité énergétique, mal logement....)
- ▶ **Un scénario de recentrage des agglomérations (Orléans, Tours, Blois) - croissance et décroissance :**
  - qui repose sur l'augmentation des coûts du foncier et du carburant mais également des politiques publiques en faveur de la baisse des migrations résidentielles sortantes ;
  - Un scénario qui induit des concurrences fortes et polarise les espaces périphériques de l'AggLO au détriment des centralités principales.
- ▶ **Tendre vers un scénario idéal « dit de croissance durable » : tout l'enjeu de la réflexion des ateliers :**
  - Complémentarité entre les territoires (trouver sa place, valoriser ses atouts, ses spécificités, son potentiel) ;
  - Polarisation et maillage (structurer son territoire pour permettre la mise en œuvre du projet) ;
  - Qualité urbaine et durabilité des aménagements (maintenir, amplifier la qualité du cadre de vie).

## 1.6 Présentation des objectifs de la phase de travail sur le PADD

- ▶ L'objectif de cette phase de travail est de trouver un fil conducteur pour :
  - Dynamiser le territoire
  - Infléchir les tendances
  - Protéger certains aspects



## 1.7 Les leviers d'actions disponibles (CAUE 45)

- ▶ CF diaporama et guide Les vill[ages] dans leurs pays[ages]

Guide pédagogique en accompagnement de la procédure des SCoT Forêt d'Orléans - Val de Loire, Sologne Val Sud, Loire Beauce

Pour partager un langage commun sur les enjeux d'aménagement des espaces urbanisés

# Travail en ateliers

## 1.1 Principe des ateliers

- ▶ Démographie et habitat

Les éléments de projets soumis en atelier de travail sur ces deux thématiques abordent également la question de la répartition des objectifs au sein des territoires de SCoT, de la consommation d'espaces et des formes d'habitat et des équipements.

- ▶ Environnement

Les éléments de projets sur cette thématique en atelier de travail abordent la question de l'énergie, de la gestion de l'eau, de la prévention des risques, du maintien des continuités écologiques, des paysages de l'agriculture et de la sylviculture.

- ▶ Développement économique

Les éléments de projets sur cette thématique abordent la question des zones d'activités, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des activités de services de l'agriculture et de la sylviculture

La question de la mobilité et des déplacements est abordée dans l'ensemble des thématiques.

## 1.2 Modalités de travail en ateliers

### 1.1.1 Objectifs

Le travail sur les thématiques de l'environnement, de l'habitat, et du développement économique avait pour objet de partager les scénarii du possible en matière d'aménagement et de développement du territoire et de dégager une première série d'orientations et d'objectifs à inscrire dans le PADD.

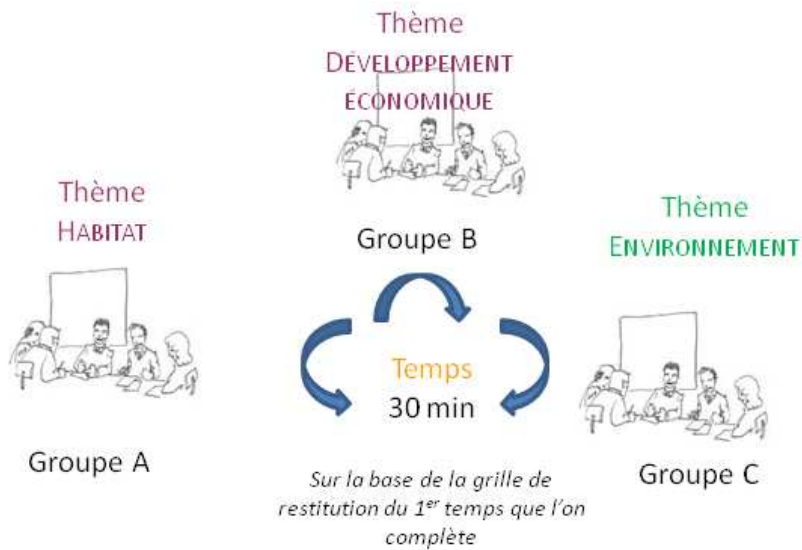
Le travail c'est organisé autour de 3 temps d'échanges et de formalisation d'enjeu de 40 mn chacun. Ces temps d'échanges ont été dynamisés par les animateurs des ateliers autour d'une série de questions.

### 1.1.2 Modalités de travail

**L'objectif est de faire tourner les groupes de participants sur chacun des ateliers afin de capitaliser les propositions, de les enrichir et que chacun donne son avis et fasse une remarque/proposition sur la thématique**

**Chaque atelier est rythmé par :**

- ▶ Un temps de présentation des scénarii et des questionnements (5 mn) ;
- ▶ Un temps d'échanges et de travail
- ▶ Un temps de formalisation des objectifs et des orientations sur la grille de restitution



1 animateur rapporteur par table.

Il anime l'atelier et rapporte les principales propositions au groupe suivant ;

Il recueille les contributions à l'aide d'une grille de restitution.

- **Construction de réponses collectives.**
- **Démarche itérative, chaque groupe complète les propositions précédentes.**



### 1.3 Démographie et habitat

Démographie et Habitat : structuration du territoire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quelle armature urbaine pour le territoire et sur quels critères de définition (taille démographique, commerce, emploi, accessibilité) ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Souhaitez-vous distinguer une armature urbaine propre au Val et à la Beauce ?</li> </ul> </li> <li>✓ Souhaitez vous porter la réflexion à une échelle plus vaste (prise en compte des pôles limitrophes : Orléans, Blois mais également Châteaudun, et Ouzouer-le-Marché) ?</li> <li>✓ Quelle correspondance entre choix de structuration et modes de transports ? (quels points d'appui, quels développements ?)</li> </ul>		
Propositions / contributions	Remarques et propositions complémentaires	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Importance des équipements et des services, il faut faire évoluer l'offre, il faut connecter l'offre aux axes de transports		1
Mettre en place un tram / train (rural)	Questionnement sur la ligne de chemin de fer Orléans-Chartres : train ou tram train. Quoiqu'il en soit il faut être vigilant sur la non suppression des passages à niveaux	3
Si la ligne Orléans/Chartres est ré ouverte au trafic voyageur, il est nécessaire de structurer le territoire autour de cette nouvelle ligne et		2

d'organiser une fréquence de rabattement en transport en commun		
Pour améliorer l'accessibilité à la Beauce, il faut accroître les fréquences sur la ligne ferroviaire et prévoir des rabattements modes doux		2
Organiser les rabattements Transport en Commun notamment vers les gares	Mettre en place une série de parking le long de l'axe ligérien Organiser la multimodalité (horaires adaptés, fréquences, logiques de desserte)	1
Améliorer l'accessibilité des gares et mettre en place des parkings y compris modes doux en veillant à leur capacité et leur sécurité.		1
Sur l'axe ligérien, il faut développer les transports en commun au Sud de la Loire	?	1
Mettre en place des dynamiques : liaisons douces entre les communes (les départementales sont très fréquentées) à proximité des axes, voir au cas par cas si une emprise est possible sur les espaces agricoles (ne pas perturber les fonctionnalités)		2
Les points de covoiturage peuvent être et devenir des éléments de centralité		1
Sur les transports, il faut d'abord valoriser l'existant et développer les initiatives intercommunales notamment sur les modes doux (comme la piste cyclable entre Saint Ay et Chaingy). Ne créons pas de nouvelles infrastructures de transports en commun comme des sites propres par exemple	Il est également nécessaire de faire davantage de communication et de pédagogie disponible sur l'offre de transport en commun	3

Il est nécessaire de mettre en adéquation emploi et service et de faire du développement économique pour résorber les questions de déplacements pendulaire et notamment en voiture		1
Valoriser la Loire à Vélo		1
Réadapter les lignes en fonction des centralités		?

## Démographie et Habitat : politique d'accueil, besoin en logements et en équipements

- ✓ Croissance ou maîtrise ? Quels choix pour l'avenir : croissance naturelle ou migratoire ? Quelles clés de répartition entre les territoires et sur quels critères de choix (accessibilité, équipement, emploi ?....)
- ✓ Quels leviers actionner pour inverser la tendance au départ des jeunes ? (équipements, logements, emploi, transports ?)
- ✓ Quelles réponses apportées au vieillissement et où ? Comment tirer parti de la dynamique de vieillissement de la population ?

Propositions / contributions	Remarques et propositions complémentaires	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
En matière de transport et en lien avec l'attractivité du territoire et notamment de la Beauce, Il est nécessaire de développer les communications transversales et de sortir du réseau en étoile vers Orléans		1
Le territoire se positionne davantage dans une logique de maîtrise du développement	Dans un contexte de développement onéreux des équipements et de forte pression foncière	1
Le projet doit mettre en adéquation le développement de la population avec le développement des services et de l'emploi.	Ceci pour une nécessaire mixité fonctionnelle. Il est également nécessaire d'identifier les attentes notamment	1

	des familles et de mettre en adéquation les volontés territoriales	
Il est également nécessaire de phaser le développement dans le temps afin d'éviter les évolutions du territoire en dents de scie		1
Il est nécessaire également de faire davantage d'intervention foncière et de mettre en place une stratégie pour préparer l'avenir	Ceci afin d'anticiper notamment les mises en ventes de terrains mais également de ne plus faire de consommation agricole	1
Il est nécessaire de valoriser un projet de santé pour le maintien des personnes âgées		2
Sur le logement social il faut veiller à la répartition du logement social pour une plus grande équité territoriale	La demande en logement social est faible, il y a peu de liste d'attente. Il n'est pas forcément utile de développer plus de logements sociaux	3
Il faut également développer du locatif privé et veiller aux besoins des familles et notamment des grandes familles		1
Il est nécessaire de diversifier le logement notamment vers les T2 ou de petites résidences	Eviter la multiplication des studios Encourager le rachat des maisons pour créer du logement	3
Pour stimuler le développement local, il faut être attractif		2
Il faut développer l'emploi local	La question du logement n'est pas une problématique pour les jeunes	2

Il est également nécessaire de penser au développement du logement temporaire aussi bien pour les besoins économiques que touristiques		1
Les élus estiment qu'il n'y a pas de problématique atypique sur l'offre de garde et d'accueil petite enfance Est-ce les Elus qui vous l'affirment ou cela ressort du diagnostic ?	Il faut néanmoins être vigilant en Beauce sur les horaires de gardes	1

## Démographie et Habitat : renouvellement urbain et consommation d'espace

- ✓ Quel lien mettre en place entre transport et urbanisme ? Et où ? Comment définiriez-vous la proximité dans les bourgs et villages ?
- ✓ Quel pourrait être l'objectif en matière de consommation foncière ? Et/ou quel rapport pourrait être mis en place entre densification et extension ?
- ✓ Quel arbitrage entre les besoins liés à l'habitat et les besoins économiques ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Limiter la consommation d'espace agricole		1
Limiter la taille des parcelles entre 300 et 350 m <sup>2</sup> ou 400 à 500 m <sup>2</sup> en faisant une distinction entre les différents types de zones rurales		1
Lier le développement urbain à la présence d'un réseau, ou de la défense incendie		1
Développer et exploiter les dents creuses dans les hameaux		1
Exploiter le potentiel des friches industrielles comme à Artenay, Meung-sur-Loire	Lever la problématique de dépollution	1
Mutualiser le stationnement	« la place du midi »	

Encourager la réhabilitation des logements		1
Veiller aux problématiques de cohabitation habitat/exploitations agricoles (silos et élevages)		1
Veiller aux implantations dans les parcelles et mettre en place des cahiers des charges pour verrouiller les opérations et faire du qualitatif		1
Mobiliser l'EPF local du Loiret (portage foncier)		1



## 1.4 Développement économique

### Développement économique : économie productive et résidentielle

- ✓ Souhaitez-vous inscrire dans le SCoT des objectifs de création d'emplois ou de rééquilibrage emploi/actifs résidents ?
  - Sous-question : Quels moyens mettre en place pour rééquilibrer l'emploi entre le Val de Loire et la Beauce ?
- ✓ Sur quels modes de transports et outils s'appuyer pour maîtriser les besoins en déplacements/domicile travail ?
  - ✓ Quelles actions inscrire dans le SCoT ?
- Sous-question : Vers une filière de transformation de la production agricole locale et/ou éco-industrie dans le domaine des énergies renouvelables ?
  - Sous-question : Une politique touristique volontariste peut-elle avoir des retombées significatives sur l'emploi ? Comment ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Amener le très haut débit afin d'attirer les entreprises	Carence observée sur le territoire	1
Créer des pépinières d'entreprises sur les ZA à requalifier		2
Poursuivre la pression économique et le développement d'Artenay et de Synergie	ZA qui fonctionne très bien à valoriser	1

Ré-ouvrir la ligne ferroviaire pour faciliter les déplacements  
personnes et fret

1

## Développement économique : agriculture

- ✓ Comment limiter l'expansion de l'urbanisation sur les espaces agricoles et naturels ?
- ✓ Comment valoriser le potentiel agronomique des sols face aux projets de développement sur le territoire?
- ✓ Quels sont les leviers permettant la dynamisation de l'agriculture ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Développer une agriculture diversifiée qui intègre les circuits courts Transformer une agriculture de masse vers une agriculture de proximité	L'agriculture de masse entraîne une diminution du nombre d'exploitant	2
Développer l'agriculture en fonction du potentiel agronomique des sols		2
Valoriser la filière de transformation auprès des filières agricoles		2
Activité de services liée à l'agriculture : conditions d'accueil pour inciter les chalands à venir acheter les produits aux producteurs Mettre en place des pépinières agricoles pour les producteurs maraichers et introduire des Drives agricoles	La vente directe ne s'effectue pas, elle ne correspond pas à l'identité agricole du territoire et il n'y a pas de structures identifiées permettant sa mise en œuvre. Ce constat se lie avec la nécessité de proposer une nouvelle image de marque de l'agriculture Beauceronne	1

Création d'une image de marque agricole qui promeut une agriculture respectueuse de l'environnement et plus diversifiée.  
Augmenter la communication et l'information autour de l'agriculture en Beauce

Pas d'identité positive de la Beauce  
Absence d'image commerciale

1

## Développement économique : tourisme

✓ Quels sont les actions clés à mener pour stimuler l'activité touristique ?

- Qualité des aménagements et des axes ?
  - Accueil ?
- Equipements et services ?

✓ Quelle est l'échelle pertinente d'une politique de tourisme ?

- Loire-Beauce porte sur le Val pour les trois ScoT
- Loire Beauce site d'étapes entre Orléans et Blois ?

✓ Quels sont les leviers les plus pertinents (axe patrimoniale, axe cyclo- touristique...) ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Travailler le tourisme sur 2 axes <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 axe traversant la Beauce</li> <li>- L'axe ligérien</li> </ul>	Le tourisme sur l'axe ligérien se développe	2
Valoriser le tourisme cyclable <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de lisibilité, communication élargie</li> </ul>		2

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point de services en lien avec le vélo : réparation/transport de vélo/location</li> <li>- Elargir le tourisme cyclable à la Beauce : augmentation de la signalétique et des infrastructures</li> </ul>		
<p>Valoriser le patrimoine Beauceron</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Camping à la ferme</li> <li>- Route du Dunois</li> <li>- Améliorer la signalétique pour mettre en avant les destinations touristique de la Beauce</li> </ul>		3
<p>Développer l'activité hôtelière et gastronomique de forte qualité</p> <p>La haute gastronomie peut être un moteur de l'activité touristique et une marque touristique à développer</p>	Manque d'infrastructures hôtelières	2
Proposer un nouveau moteur touristique, (lieu fort, musée)		3
Favoriser l'éco-tourisme en lien avec une nouvelle identité agricole du territoire		2
<p>S'appuyer plus sur le Fleuve</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en valeur les berges de la Loire, leurs redonner une visibilité</li> <li>- Proposer une offre de tourisme fluvial plus importante avec des circuits en navettes</li> </ul>		?

## Développement économique : commerce

- ✓ Quelles sont les activités commerciales à favoriser sur le territoire ?
- ✓ Quelles principes retenir pour encadrer le développement des commerces en périphérie : des seuils de m<sup>2</sup> (plafond ou plancher), des règles de qualité paysagère ou architecturale, la délimitation stricte des espaces pouvant accueillir de nouveaux commerces, l'interdiction de construire des commerces en zone artisanale ?
  - ✓ Comment améliorer la qualité paysagère des entrées de ville ?
- ✓ En complément du SCoT, quelles actions pourraient engager les collectivités pour favoriser l'animation et la diversité commerciale dans les centralités ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Monter une charte paysagère pour les commerces		3
Mettre en place des points relais sur les trajets domicile travail		2
Différencier les solutions en fonction de la situation de la commune <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir plus de diversité dans les implantations commerciales</li> <li>- Effectuer un travail pour revitaliser les centres bourg</li> </ul>	La vitalité des centres bourgs diffère selon la structure de son tissu, sa proximité avec l'agglomération, sa position aux abords ou non d'un axe de transport Pour exemple, Ouzouer est très dynamique à l'inverse de Patay pour le même nombre d'habitants	1

<p>qui comprennent au moins 1500 habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide aux loyers sur les centralités dévitalisées</li> </ul>		
<p>Introduire des commerces de très petite proximité et des commerces ambulants</p>		2
<p>Valoriser les moyennes surfaces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- positionnées soit sur les centralités dévitalisées, soit en entrée de ville sur les trajets domicile/travail</li> <li>- Limiter le développement de nouvelles grandes enseignes</li> </ul>		3
<p>Réintroduire des points de vente pour les producteurs locaux</p>	<p>Le marché de St Ay n'accueille pas de producteurs locaux</p>	1
<p>Limiter le développement de nouvelles grandes enseignes</p>		2



## 1.5 Environnement

### Environnement : Energie

- ✓ Améliorer le potentiel des filières bioénergie et énergies renouvelables ?
  - ✓ Initier une politique de lutte contre la précarité énergétique dans le bâti (actions réglementaires et/ou réseaux de chaleur ...) ?
  - ✓ Quel réseau de transport pour demain : axes à valoriser, modes et pôles à développer ? rabattement à mettre en place ?
- ✓

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	<b>Cette proposition est-elle partagée par tous ?</b> 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Réhabilitation énergétique du logement : l'effort doit être soutenu pour tous et en particulier pour lutter contre la précarité énergétique. Promouvoir et soutenir une politique de mise aux normes volontaristes du logement social.	Lutte contre la précarité énergétique	1 – les débats sont denses et l'unanimité se fait sur la dimension sociale du confort énergétique.
L'exemplarité des bâtiments publics pour inciter à l'effort est à promouvoir	Promotion d'un bâti haute qualité environnementale	2 - Un point de consensus même si certains évoquent un surcoût difficile à supporter pour les communes...

Les exigences de renouvellement urbain amène à faire évoluer les mentalités pour intégrer la nécessité de démolir pour reconstruire.	Renouvellement urbain et précarité énergétique	2 - Un point de consensus même si certains évoquent un surcoût difficile à supporter.
<p>Débat sur le développement des énergies renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vers un scénario de prudence devant l'incertitude des filières</li> <li>- Mais nécessité d'aller vers la diversification des sources d'énergie : la biomasse venant de l'agriculture, du traitement des déchets (gaz des décharges, produit de collecte, etc.) ;</li> </ul> <p>Un débat riche d'où ressort la prise de conscience que l'avenir de cette filière énergétique repose sur la capacité à en maîtriser les nuisances (paysage, odeurs, etc.)...</p>	Nouvelles énergies	1 - Un intérêt unanime sur le sujet et la conscience que c'est une piste de développement pour le pays...
La réouverture de la ligne ferrée pose un problème de suppression des passages à niveau (coûts importants, risque de coupures au sein des communes et des exploitations agricoles)	Maîtriser l'impact des déplacements	2 – Consensus sur le rapport bénéfique/nuisance de la future ligne SNCF
Plus de transports par bus utilisant des énergies alternatives et plus propres,		2 – Un consensus sur des solutions bus propres
Améliorer les connexions avec le réseau de l'Agglo Intégrer la desserte des zones d'emplois (horaires adaptés). Evocation de la mise en place de Plans de Déplacements Entreprises	Maîtriser l'impact des déplacements	2- L'idée d'un effort partagé par les gros employeurs
La nécessité d'améliorer l'accès au très haut débit est nettement mis en avant La réflexion inclut l'amélioration de la téléphonie mobile et de		1

la TNT.		
Développer les relais covoiturage. L'opportunité d'un covoiturage avec possibilité de recharge de véhicules électriques est évoquée		2
Idée d'un réseau de pistes cyclables couplé avec la replantation d'arbres pour l'ombrage.		2

**Environnement : eau**

- ✓ Quels niveaux de prise en compte de l'eau dans le SCoT? (objectif global ou identification des secteurs ?)
- ✓ Quelle volonté souhaitez-vous afficher en matière de risque remontées de nappes et aléa retrait-gonflement des argiles dans le SCoT (adaptation du bâti par les normes environnementales, limitation du développement ?)

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	<b>Cette proposition est-elle partagée par tous ?</b> 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
La nécessité de mettre en place l'interconnexion des réseaux pour assurer la qualité et la sécurité de l'approvisionnement. En soulignant le danger du mélange des ressources.	Gestion globale de la ressource	2 – Ce qui fait consensus c'est la nécessité d'une réflexion sur la gestion globale de la ressource
La nécessité d'une économie de l'eau (meilleure gestion de la ressource) : - Accompagner l'effort des agriculteurs pour une irrigation économe ; - Limiter le risque de perte en ligne et d'évaporation ; - Stocker pour réutiliser ; - Repenser l'utilisation des eaux grises pour les besoins agricoles		

Pérenniser l'effort en matière d'assainissement		
Résultat de la mise en place des SPANC : meilleure qualité des rejets en milieu naturel ?		
Risques des forages liés à la géothermie.		

## Environnement : paysage et patrimoine

- ✓ Grandes cultures et paysages, quels leviers d'actions et quelle mise en synergie ?
- ✓ Vers une prise en compte globale du patrimoine et des paysages (développement des Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP - dans les PLU, identification des éléments de patrimoine exigée ?)
- ✓ L'outil UNESCO est-il suffisant pour la préservation du paysage entre Val et Coteaux ? Quelles actions complémentaires du SCoT ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
<p>Débat sur l'évolution des formes d'habitats et la structure des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la demande porte sur de plus petites parcelles privatives ouvertes sur des espaces verts collectifs (attention aux nuisances pour les riverains) ;</li> <li>- les hameaux et petites communes sont limitées pour répondre à cette demande (contraintes d'assainissement) ;</li> <li>- de nouvelles formes adaptées aux besoins de densification sont à inventer ;</li> </ul> <p>L'intérêt de la qualité des franges des communes apparaît secondaire</p>	Nouvelles formes urbaines	3

## Environnement : biodiversité

- ✓ Quels leviers et niveaux de protection des lisières forestières et des supports ponctuels de biodiversité en Beauce (bois, alignement d'arbres, bâti ancien...) ?
  - ✓ Vers une renaturation entre plateau et Val ? Quelle place pour la nature en ville ou dans les opérations urbaines ?
- ✓ Trame verte et bleue et modes doux, une réponse au déplacement et au maintien d'une trame paysagère au sein du Val ?

Propositions / contributions	A quels enjeux répond cette proposition ?	Cette proposition est-elle partagée par tous ? 1 (unanimité)-2- (consensus) 3 (source de débat)
Problème de décharge et de nuisances (Production d'énergie) ?	Nuisance à traiter	3 – Problème très local
Vers des haies d'intérêt cynégétique le long des chemins ?	Renforcer les supports de biodiversité	3 – Peu de réaction mais pas d'opposition

## **Plénière de restitution et hiérarchisation des enjeux**

La plénière de restitution avait pour objet de partager les propositions faites dans le cadre des ateliers.

Ces propositions vont être maintenant reformulées pour constituer l'architecture et le corps du PADD.